

AST⁶⁷

Alsace Santé au Travail

Partenaire des entreprises

Avis d'inaptitude et propositions de mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail ou de mesures d'aménagements du temps de travail : apport de l'analyse des avis émis en 2024 et 2025 dans deux SPSTI (sur la prévention de la désinsertion professionnelle)

Auteurs

- ▶ Dr Marc-André Goltzene - MCU associé UFR Sciences de la Santé Besançon
Médecin du travail OPSAT Franche-Comté
- ▶ Dr Michèle Weber - Médecin du travail à AST67



Introductions

Les questions de l'inaptitude médicale et de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) en France constituent des enjeux majeurs de la santé au travail. Les conséquences en sont lourdes, l'inaptitude menant à un licenciement dans 9 cas sur 10. La prévention de la désinsertion professionnelle ne peut être cantonnée à l'inaptitude et ses déterminants doivent être pensés de manière proactive tout au long du parcours professionnel.

Ce travail a comme objectif d'analyser les caractéristiques médico-professionnelles des travailleurs pour qui un avis d'inaptitude ou des propositions de mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail ou de mesures d'aménagements du temps de travail (AP) ont été émis, afin de prioriser les actions de PDP à mener.



Méthodologie

→ Analyse des avis d'inaptitude et d'AP émis en 2024 et en 2025 dans deux services de prévention et de santé au travail inter-entreprises (SPSTI ; 400 000 salariés suivis, sur 2024 et 2025).

→ Variables analysées :

- ▶ âge et sexe des salariés concernés,
- ▶ catégorie socioprofessionnelle au moyen du code PCS
- ▶ secteur d'activité de l'entreprise au moyen du code NAF
- ▶ principales pathologies en lien avec les avis émis au moyen de la CIM 10
- ▶ types d'AP proposés
- ▶ notion de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- ▶ notion d'invalidité en cours et sa catégorie,
- ▶ le type de contrat de travail

Les libellés des AP ont été classifiés selon différentes thématiques (détaillées ci-après) par analyse textuelle par grand modèle de langage (LLM). Le modèle Mistral-Nemo a été déployé localement (via le logiciel Ollama) et piloté sous R (v4.5.1) via l'extension rollama. Un prompt standardisé a été utilisé pour définir le rôle du modèle, les catégories de classification et le format de sortie.



Pour les besoins de cette communication, ceux-ci ont été divisés en :

- préconisations horaires (modifications du temps ou de l'organisation du travail...)
- restrictions biomécaniques, limitations de gestes, postures, manutentions
- restrictions de tâches : retrait d'une mission spécifique
- restrictions en lien avec l'utilisation de substances chimiques
- restrictions en lien avec l'exposition à des agents biologiques
- modifications ergonomiques du poste en lien avec un poste de travail sur écran
- modifications ergonomiques du poste en lien avec un autre type de poste
- préconisations en lien avec la conduite
- préconisations en lien avec le travail en hauteur
- préconisations en lien avec l'environnement thermique

Les analyses descriptives ont été réalisées sous Excel. Les variables qualitatives sont exprimées en effectifs et proportions. Les écarts à la moyenne ont été identifiés et hiérarchisés afin de mettre en évidence les tendances atypiques de l'échantillon.



Conclusion

Cette étude a été menée conjointement dans deux SPSTI de tailles comparables avec un effectif conséquent permettant d'affirmer la solidité de ses résultats.

Elle mène à une identification plus fine des pathologies en cause dans les situations de propositions individuelles d'aménagement, des secteurs professionnels et du type de salariés concernés, afin de mieux cibler les pistes de prévention de la désinsertion professionnelle. Elle sera poursuivie par une analyse plus précise des données recueillies qui fera l'objet de communications ultérieures.



Les auteurs tiennent à remercier l'équipe informatique d'AST 67 et en particulier Michel Meyer et Damien Gullung pour leur aide précieuse dans l'extraction des données et la mise en application de leur étude ainsi que Sarah Del Nero et Mélanie Godel pour leur soutien dans le conventionnement interservices.

Les résultats permettent de confirmer des données déjà connues dans la littérature, comme :

- la sur-représentation des femmes dans la population des travailleurs ayant fait l'objet d'une déclaration d'inaptitude mais aussi de propositions d'aménagement
- l'augmentation des décisions d'inaptitude à partir de la tranche d'âge 50-54 ans et surtout la proportion élevée de celles-ci pour la tranche 60-64 ans, qui doit inciter à repenser le travail pour les travailleurs concernés dans un contexte de recul de l'âge de départ en retraite
- le nombre élevé de préconisations d'aménagements de postes relatives aux contraintes ergonomiques et biomécaniques, qui fait écho à la problématique essentielle des TMS en entreprise

La finesse de l'étude et la variété des données prises en compte révèlent :

- une prévalence moins élevée des propositions d'aménagements de poste et des inaptitudes dans les entreprises de très petite taille (moins de 10 salariés) dont les explications peuvent être multiples mais qui mérite d'être analysée
- la même tendance pour tous les salariés, à partir de l'âge de 65 ans, pouvant s'expliquer par un effet "travailleur sain"
- l'existence d'avis d'inaptitude pour des salariés de plus de 70 ans, voire 75 ans

L'utilisation d'une technique innovante et l'absence d'homogénéité de certaines données entre les deux services ont limité pour le moment l'analyse de certaines variables initialement prévues. L'analyse approfondie de ces données fera l'objet de communications ultérieures.

Elle permet d'isoler dans chacun des deux SPSTI les secteurs d'activité les plus à risque de désinsertion professionnelle, devant faire l'objet tant des efforts de prévention primaire des risques professionnels que sur l'anticipation des situations à risque de désinsertion professionnelle :

- secteur des transports dans les deux SPSTI ;
- secteur de la fabrication des matériels de transport pour l'OPSAT Franche-Comté ;
- secteur de la fabrication de denrées alimentaires pour AST67.

Ce constat, expliqué probablement par une distribution différente des bassins industriels entre les régions, souligne la nécessité d'une analyse fine des données par service afin d'adapter localement les messages de prévention.

Consulter l'analyse détaillée des résultats de l'étude.



Retrouver notre poster en scannant le QR Code

